

PRATIQUES PROFESSIONNELLES SÉCURITAIRES

OBJET : Types d'extincteurs et classes de feu

OBJECTIF

L'objectif des procédures de protection et de prévention contre les incendies vise à en assurer la conformité aux normes et réglementations régissant les pratiques professionnelles sécuritaires. Outre la conformité, l'objectif de ces pratiques vise également à assurer la prévention des incendies, à traiter des exigences en matière de formation et à fournir des lignes directrices quant aux mesures à appliquer en cas d'incendie.

CHAMP D'APPLICATION

Le personnel doit connaître les mesures appropriées à mettre en œuvre en cas d'incendie, y compris, mais sans s'y limiter, les procédures de notification et d'évacuation. Il est important de noter qu'en aucun cas doit-on lutter contre un incendie avant même d'avoir :

- assuré sa propre sécurité et la sécurité des autres ;
- signalé l'incident aux autorités compétentes et assurer sa propre sécurité et celle des subordonnés et subordonnées sur le lieu de travail, conformément aux pratiques de l'entreprise ou celle du client.

RESPONSABILITÉS, PRATIQUES ET DIRECTIVES

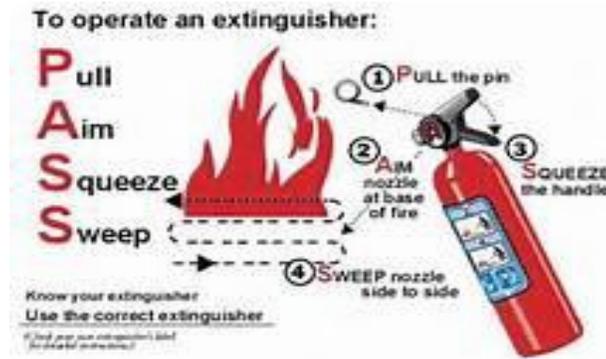
- Le personnel est tenu d'appliquer les bonnes pratiques d'entretien, afin de renforcer les mesures de prévention contre les incendies. Les superviseurs sont responsables de l'entretien de leur secteur de travail.
- Le silencieux des appareils à souder est muni d'un pare-étincelles approuvé, le cas échéant.
- Seuls les conteneurs approuvés seront utilisés pendant la procédure d'avitaillement carburant.
- Tout matériau inflammable doit être rangé dans un lieu contrôlé, conformément à la réglementation en vigueur relative à l'entreposage des matières inflammables.
- La quantité de matériaux inflammables ou combustibles doit être limitée sur le lieu de travail.
- Le travail à chaud, de coupe ou d'usinage-affûtage doit être exécuté dans un endroit confiné.
- Les chiffons imbibés d'huile doivent être jetés immédiatement après usage dans un conteneur de déchets dangereux désigné.
- Des tresses de mise à la masse sont utilisées pour extraire l'énergie emmagasinée et éviter les charges électrostatiques pendant le transfert de liquides inflammables d'un conteneur à l'autre.
- Signaler immédiatement tout déversement ou toute odeur suspecte au superviseur.
- Les extincteurs doivent être rangés dans des endroits facilement accessibles en cas d'urgence. Seuls les extincteurs approuvés peuvent être utilisés ; ils doivent porter une étiquette d'inspection. Toujours ranger des extincteurs chargés et prêts à être utilisés à tout moment.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES SÉCURITAIRES

- Les extincteurs doivent faire l'objet d'une certification par un tiers autorisé une fois par année et d'une inspection visuelle consignée une fois par mois. Le personnel autorisé à utiliser les extincteurs sera formé à l'emploi et à l'inspection mensuelle des extincteurs.
- Ne jamais mettre en danger une personne ou soi-même en essayant d'éteindre un feu.
- Ne jamais utiliser de l'eau dans une situation de fuite de produit acide ou caustique, car cela pourrait causer une violente réaction. De plus, de faibles concentrations de produits acides ou caustiques peuvent devenir extrêmement corrosives, causant ainsi une augmentation du potentiel de fuite et d'inhalation.

EN CAS D'INCENDIE

- Restez calme.
- Ne tentez d'éteindre un feu que si vous en avez les capacités. Ne tentez pas d'éteindre un feu plus gros qu'une poubelle. Appelez le service des incendies si le feu ne peut être contrôlé, circonscrit.
- Alertez toutes les personnes à proximité en criant à trois reprises « FEU! FEU! FEU! » et utilisez l'extincteur le plus près.
- Testez l'extincteur en utilisant la technique PASS avant d'approcher le feu.



- **P**renez l'extincteur et retirez la goupille de sécurité, ce qui vous permettra de décharger l'agent extincteur sur le feu.
 - **A**lignez la buse de l'extincteur vers la base du feu.
 - **S**errez le levier de façon à décharger l'agent extincteur. Si vous relâchez le levier, l'éjection sera interrompue.
 - **S**aupoudrez la base du feu en mouvement latéral. Approchez-vous prudemment tout en continuant à arroser jusqu'à ce que le feu soit éteint.
- Protégez-vous en tout temps, ayez toujours une voie de sortie en vous approchant du foyer d'incendie.
 - La vitesse est essentielle, mais soyez prudent en tout temps.
 - En vous approchant du foyer d'incendie, dirigez la buse à la base du feu, serrez le levier et balayez de gauche à droite, tout en avançant lentement (toujours garder une distance de 6 à 8 pieds jusqu'à ce que le feu soit éteint).
 - Si le feu ne peut être circonscrit, reculez et avisez tout le monde d'évacuer l'endroit. Connaître les endroits où sont situées les alarmes d'incendie ; repérez les alarmes les plus près et déclenchez-les. Rendez-vous au point de rassemblement.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES SÉCURITAIRES

- Prenez les présences du personnel et signalez l'absence de toute personne manquante au Service des incendies. Ne retournez pas dans la bâtisse pour chercher une personne manquante.
- Attendez les prochaines directives du personnel du Service des incendies ou la fin de l'alerte avant de retourner dans les installations.

CLASSES DE FEU

 	Matières combustibles solides	Bois, papiers et cartons, tissus, plastiques et autres matériaux ordinaires
 	Liquides ou gaz inflammables	Essence, alcool, huiles, solvants, peintures et autres liquides inflammables
 	Équipements électriques	Appareillage électrique sous tension où la non-conductivité des agents extincteurs a une grande importance
 	Huiles et graisses	Huiles et graisses végétales ou animales

Le bon choix du type d'extincteur à utiliser peut éviter de sérieuses conséquences.

Assurez-vous que les extincteurs sont :

- Approuvés par un laboratoire reconnu (les extincteurs de remplacement et les extincteurs neufs doivent être approuvés par les *Laboratoires des assureurs du Canada* ou ULC et porter le sceau d'homologation).

PRATIQUES PROFESSIONNELLES SÉCURITAIRES

ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

Les extincteurs doivent être entretenus de façon appropriée pour en assurer la sécurité et le bon état de fonctionnement au besoin.

Une inspection de tous les extincteurs de la bâtisse doit être effectuée à titre de tâche mensuelle attitrée. À l'inspection, vérifiez les éléments de liste ci-dessous :

- ✓ L'extincteur repose sur un support et est bien fixé.
- ✓ L'emplacement de chaque extincteur est accessible et offre un accès dégagé de 3 pieds.
- ✓ Les extincteurs sont visibles et leur emplacement est bien indiqué par une enseigne visible affichée au-dessus de l'extincteur et écrite en rouge.
- ✓ Les extincteurs sont chargés et prêts à fonctionner.
 - Les extincteurs sont fixés au mur, à un pilier ou un autre endroit sécurisé.
 - La goupille est en place.
 - Le sceau est intact.
- ✓ Retirez l'étiquette de sécurité et remplacez immédiatement tout extincteur vide.
- ✓ Effectuez une inspection annuelle par un tiers compétent ; consignez et conservez les données dans un dossier sécuritaire.
- ✓ Apposez une étiquette robuste sur l'extincteur indiquant la date des inspections mensuelles, les initiales de l'inspecteur ainsi que les dates de recharge et d'entretien.
 - (Les étiquettes d'inspection sont fournies par l'entreprise responsable de l'inspection annuelle).
- ✓ Le nom de l'organisme responsable de l'entretien.
- ✓ Signature de la personne responsable de l'entretien.

Formation du personnel

Tous les employés et employées seront formés à l'inspection, au rangement et à l'accès dégagé aux équipements et aux systèmes d'extinction des incendies. Cette formation peut être dispensée, dans le cadre d'une réunion, sous forme de révision annuelle du présent document. Une formation additionnelle sur l'utilisation sécuritaire des extincteurs d'incendie et les inspections sont également de bonnes pratiques professionnelles recommandées.